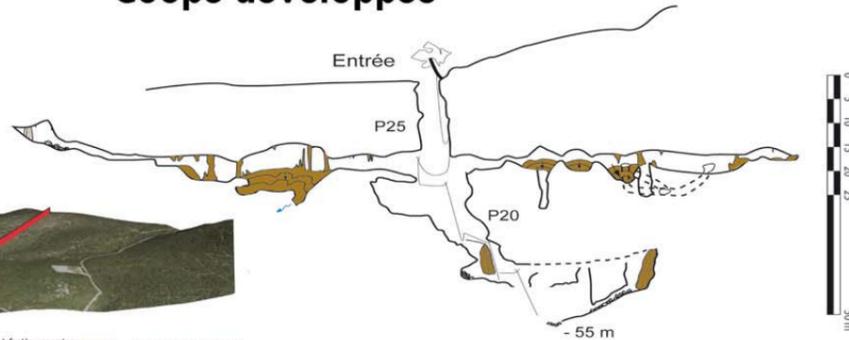


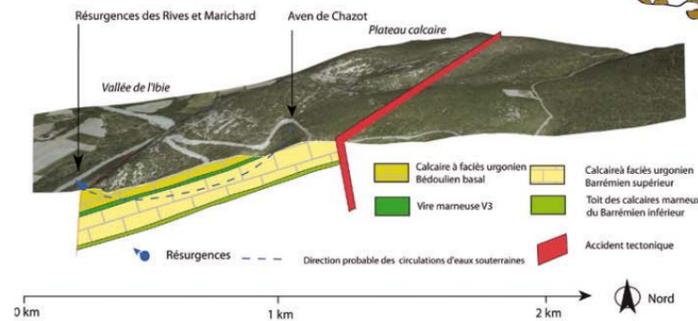
# L'AVEN DE CHAZOT une cavité dépolluée



## Coupe développée



## Coupe Géologique



Commune de Vallon Pont d'Arc  
Développement 300 mètres environ  
Profondeur : 55 mètres  
Topographie : Creps Vallon / CDS 07



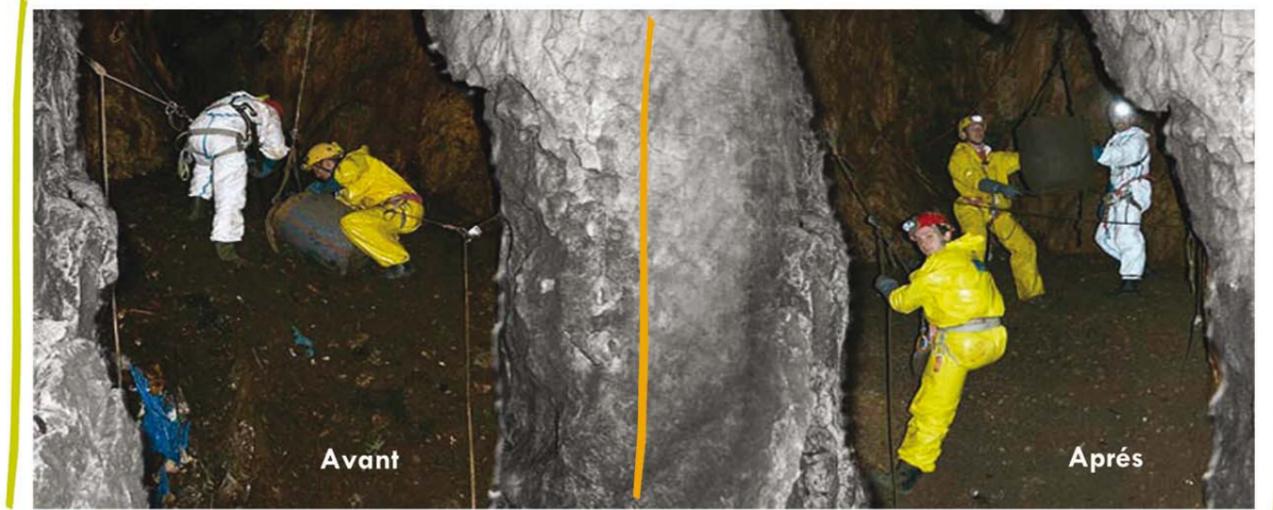
## Une longue histoire géologique

L'aven de Chazot est situé sur la bordure occidentale du plateau de Saint Remèze. Dans la vallée de l'Ibie, les résurgences de Rives et de Marichard, situées environ 150 m en contrebas, restituent les eaux du plateau, en particulier celles qui se sont infiltrées par les puits de l'aven de Chazot.

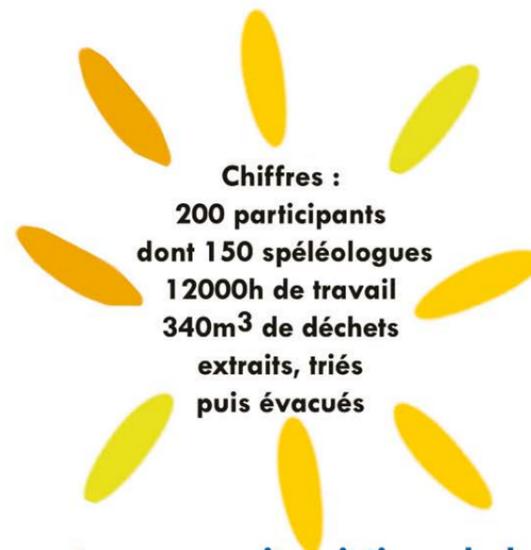
La galerie intermédiaire témoigne d'un ancien niveau de base de l'Ardèche. Des sédiments datés de - 2,2 Millions d'années y sont en évidence. A cette époque, l'Ardèche s'écoulait donc à 200 m d'altitude (au lieu de 80 m actuellement à Vallon Pont d'Arc) et effectuait un parcours souterrain.

## Des décennies de décharges sauvages

Situé très près d'une route, l'aven de Chazot a servi de dépotoir au cours des 19ème et 20ème siècles. D'importantes quantités d'ossements (animaux de boucherie, chiens, chèvres, sangliers, etc) en ont été extraits, mais aussi de la ferraille, du plastique, produits toxiques, et même des munitions (balles, fusils, grenades, obus !)... Ainsi, les eaux des résurgences de Rives et Marichard ont transité à travers une épaisseur d'une trentaine de mètres de déchets toxiques et pathogènes, polluant les eaux de l'Ibie qui alimentent l'Ardèche.



Zone de tri sélectif des déchets



## Une vaste opération de dépollution

Conscients des risques que ces déchets faisaient peser sur la santé publique et désireux de restituer à cette belle cavité son aspect initial, des spéléologues venus de toute la France ont entrepris de libérer l'aven de Chazot de ses déchets. Après de nombreux projets qui n'ont pas abouti du fait de l'ampleur de la tâche, un club local de spéléologie, le RESSAC met en place une vaste opération de dépollution de 2007 à 2009 avec le soutien de nombreux partenaires dont la Mairie de Vallon Pont d'Arc (propriétaire du site), le Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA), la Fédération Française de Spéléologie et le Centre Technique Nord Spéleo Franche Comté (qui apportera toute l'expertise technique).

Cette opération est un exemple de mobilisation pour restaurer un site victime de la pollution. Par leur action bénévole, les spéléologues espèrent avoir sensibilisé le plus grand nombre à l'importance de la protection environnementale.

Partenaires de l'opération de dépollution de l'Aven de Chazot : Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche, Mairie de Vallon Pont d'Arc, Centre technique SpéleoNord France Comté, Ministère de l'Intérieur - Sécurité Civile, Musée d'Orgnac l'Aven, Conseil Général de l'Ardèche, Conseil Régional Rhône - Alpes, Ministère de la Santé et des Sports, CREPS de Vallon Pont d'Arc, Fédération Française de Spéléologie, Comité Régional de Spéléologie de Rhône-Alpes, Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche, Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Société Velook - Securitas, Société Sictoba, Société Melvita, Société ActiPro Valence, Société System C-Industrie, Laboratoire CPIL, Association Séquence Nature Rhône-Alpes



ardèche  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Rhône-Alpes  
RÉGION



Comité Départemental de Spéléologie Ardèche Tél : 09 77 912 813 [www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)



[www.gorgesdelardeche.fr](http://www.gorgesdelardeche.fr)